



**PRÉFET  
DES HAUTS-  
DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France**

Nanterre, le

**23 MARS 2021**

**Affaire suivie par : Jean-Michel FRANÇOIS**

UD 92 / SPAD

Pôle Urbanisme et Planification

Tél. : 01 40 97 29 80

Courriel : [jean-michel.francois@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-michel.francois@developpement-durable.gouv.fr)

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la mise à jour des servitudes d'utilité publique de la commune de La Garenne-Colombes.

Cette mise à jour porte sur la suppression du plan d'alignement approuvé le 28/11/1936 au bénéfice du département des Hauts-de-Seine numéroté 10 (avenue du Général de Gaulle - RD 106).

En application des articles L. 153-60 (ancien L. 126-1) (alinéa 2) et R. 153-18 (ancien R. 123-22) du code de l'urbanisme, il vous appartient de prendre un arrêté de mise à jour des plans locaux d'urbanisme des communes de votre territoire afin d'annexer la nouvelle version des servitudes d'utilité publique.

Je reste à votre disposition pour toute information utile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Le directeur de l'unité départementale  
des Hauts-de-Seine**  
  
**Guillaume MANGIN**

**Monsieur Jacques KOSSOWSKI  
Président de l'EPT Paris Ouest La Défense  
Maire de Courbevoie  
Immeuble Le Luminis  
91, rue Jean Jaurès  
92800 PUTEAUX**

Copie : Monsieur le Maire de La Garenne-Colombes